



Organisés par
l'Elan Sportif et Elfes



Championnats Nationaux de Gymnastique Féminine Fédéral 2-3



LIMOGES
Palais des Expositions
2, 3 et 4 juillet 2010



Du Plaisir à procurer...



Quelle fierté partagée que de pouvoir, 112 ans après la création de la Fédération Sportive et Culturelle de France, venir une nouvelle fois saluer les quelque 50 000 bénévoles ou volontaires qui rendent hommage, par leur engagement, aux milliers de dirigeants qui nous ont précédés !

Cette année encore, nombreuses sont les villes et nombreux les villages qui vivront au rythme de nos rencontres associatives, départementales, régionales et fédérales pour ce qui concerne la manifestation faisant l'objet de ce programme.

L'éducateur, le dirigeant, le spectateur, le participant ne s'y tromperont pas.

Ce qui fait l'originalité, le sens, la force de la Fédération Sportive et Culturelle de France, c'est sa capacité sans cesse réactivée par la générosité de ses membres de se mobiliser pour procurer du plaisir à celles et ceux doués ou moins doués, valides ou handicapés, qui se réalisent dans la diversité et l'accessibilité des pratiques.

Cette richesse associative que vous portez, avec des milliers d'autres, est indispensable à la vie de notre pays.

Elle est son capital social.

Elle est la sentinelle des préoccupations et difficultés nées de la crise.

L'événement qui vous rassemble est le fruit de votre esprit associatif, de votre générosité, de votre militantisme, de vos convictions pour participer à la promotion et à la grandeur de l'Homme dans toutes ses dimensions.

Je n'imagine pas un seul instant que les participants à cette rencontre n'expriment pas leur joie par un comportement exemplaire.

Cette gratitude, lue dans le sourire et le regard des enfants, dans l'émotion des adultes sera le plus beau remerciement que recevront les membres du Comité d'organisation de « L'Elan Sportif et Elfes » de Limoges sans lesquels le championnat fédéral par équipes de gymnastique féminine n'aurait pu avoir lieu.

L'expression de notre satisfaction, chers participants, ira aussi droit au cœur de vos dirigeants, éducateurs, juges, membres de commissions, élus des ligues régionales et comités départementaux, services du siège fédéral, conseillères techniques nationales qui œuvrent sans cesse à vos côtés.

Ces remerciements s'ajouteront à ceux que j'adresse à toutes les collectivités publiques, partenaires privés, municipalités, services techniques, médicaux et autres assistances qui accompagnent cette rencontre.

Que chacune de celles et chacun de ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation soient assurés de la reconnaissance de tous les membres du Comité directeur fédéral, de ses instances territoriales et de ses services.

Que la fête soit belle !

Jean VINTZEL
Président général
de la F.S.C.F.

MOT DE L'AUMÔNIER

« Mon corps est à moi,
j'en fais ce que je veux
et cela ne regarde personne » !

Peut-être t'es tu dit parfois des choses de ce genre
A mon avis, mais ce n'est que mon avis
Tu as raison et tu n'as pas raison.

Tu as raison, parce que dans le sport, dans le théâtre, dans la culture,
Ton corps est à même d'exprimer et d'extérioriser le meilleur de toi ;
Il te permet de t'éclater, d'exploser ta vie, d'être toi en quelque sorte,
Un toi toujours nouveau au rythme de ta progression et de tes performances.

Mais en même temps, tu n'as pas forcément raison,
Car tu sais bien que ce qui te fait vivre :
Ce n'est pas totalement le sport pour lui-même, ni seulement pour toi
Mais le sport avec ce qu'il fait de toi dans ta relation avec les autres,
Avec ton équipe, avec tes adversaires d'un jour, avec....

En fait, tu n'as pas tous les droits sur ton corps
Il est toi certes, mais aussi plus que toi...
Lorsque tu te l'appropries, que tu le mets en esclavage,
Tu lui interdis la rencontre de l'autre,
Alors que tu sais bien que c'est ainsi qu'il peut grandir
Et participer à l'écriture d'une histoire d'homme :
LA TIENNE, et celle de beaucoup avec toi.

Ton corps t'est donné,
Tu ne peux en faire n'importe quoi
Ni seulement ce que tu veux
Parce que cela ne regarde pas que toi
Cela regarde toi et tes frères

Louis Michel RENIER
Aumônier national

**CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX
de GYMNASTIQUE FÉMININE par ÉQUIPES
Fédéral 2 et Fédéral 3 - Aînées et Jeunes
LIMOGES (87) - les 2-3 et 4 Juillet 2010**

DEROULEMENT des MANIFESTATIONS

VENDREDI 2 JUILLET 2010

Cérémonie d'ouverture

18 h 00 Rassemblement des championnes à la Mairie de Limoges
18 h 30 Réception et remise des Trophées Charles Boursier et Charles Manceau
à l'Hôtel de Ville.

SAMEDI 3 JUILLET 2010

Compétitions AU PARC DES EXPOSITIONS

à partir de 8 h	FÉDÉRAL 2 AINÉES
à partir de 8 h 15	FÉDÉRAL 3 AINÉES
à partir de 8 h 15	FÉDÉRAL 2 JEUNESSES
à partir de 8 h 40	FÉDÉRAL 3 JEUNESSES

Fête de Nuit

21 h FÊTE DE NUIT Boulodrome du moulin Pinard

DIMANCHE 4 JUILLET 2010

10H30	Accueil des associations au Boulodrome	
10 h 45	RASSEMBLEMENT DES JEUNES	
12 h	REPAS OFFICIEL	Parc des expositions
14 h 00	FESTIVAL	Parc des expositions
16 h 30	DISTRIBUTION DES PALMARES ET DES REPAS FROIDS	



Vendredi 2 JUILLET 2010



ACCUEIL

des Associations à partir de 15 h
des Juges à partir de 16 h.



Parc des Expositions
2 Boulevard Robert Schumann
87000 LIMOGES
TEL : 05 55 37 96 96

(numéro actif jusqu'au 1 juillet – un autre numéro vous sera communiqué ultérieurement)

Toutes les Associations doivent **OBLIGATOIREMENT** se présenter à l'accueil (même si elles arrivent le samedi) pour retirer leur **DOSSIER** qui contient le **BON de RETRAIT** du **DOSSIER COMPÉTITION**, sans lequel elles ne pourront participer aux Championnats.

Les Membres du Jury doivent également se présenter à l'accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission fédérale.

Attention, les Juges de la région ne venant pas se faire pointer le Vendredi sont priés de téléphoner à l'accueil pour confirmer leur participation.

Les Associations et les Membres du Jury doivent indiquer leur N° d'affectation.

Retenez bien ce numéro qui vous sera aussi utile :

- Pour tout emplacement qui vous est réservé
- Pour retirer vos dossiers
- Pour votre horaire de championnat
- Pour l'affectation de vos juges



L'accès des salles sera interdit le vendredi

COMITÉ TECHNIQUE 2010

Président Fédéral
Vice Président Coordination Gymnique
Délégué du Comité Directeur

Jean VINTZEL
Luc COTTALORDA
Luc HERRMANN

Présidente de la C.F.G.F.

Marie-Noëlle COTTALORDA

Présidente du Jury

Elisabeth JEAN

Responsables Juges F 2 A
 F 3 A
 F 2 J
 F 3 J

Geneviève CARIOU
Jean PARISSÉ
Elisabeth MORICET
Marie France JUNOD

Rassemblement des Jeunes
Festival

Anne de BOURNONVILLE , Dominique JOLY et
Elisabeth JEAN

DIRECTEURS des CONCOURS :

Championnat
Fédéral 2 Aînées

Bénédicte RONGEAT
Florence PELLETIER

Championnat
Fédéral 3 Aînés

Magaly HARS
Joël LECLINCHE

Championnat
Fédéral 2 Jeunes

Claire DARIUS
Monique SOURISSEAU

Championnat
Fédéral 3 Jeunes

Laure VEYRET
Kelly LEPEINTEUR
Marie-Agnès DEHAENE

RESPONSABLES du MATERIEL :

Germinal FLORES
Michel CELERIER
Ghislaine FERRY
Christophe IZACARD

et le Responsable Juges

SECRETARIAT :

Anne de BOURNONVILLE
Maria BIOTTEAU
Christophe GIGLEUX
Pierre DIEBOLD

HORAIRES

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

*En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des horaires par clubs
et les horaires de chaque championnat,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.*

N	Association	Ville	F2A	F3A	F2J	F3J
1	Cercle Sportif Meinau	STRASBOURG			15h à 17h15	
2	HERMINE CONCARNOISE GYMNASTIQUE	CONCARNEAU		14h45 à 17h20	8h15 à 10h55	
3	RAYON D'OR	PUY GUILLAUME	17h30 à 20h05			
4	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT			15h à 17h15	
5	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS		14h45 à 17h20	8h15 à 10h55	
6	UNION SPORTIVE GRIGNOISE	GRIGNY		14h45 à 17h20		
7	SAINT MICHEL SPORTS	MARQUETTE LEZ LILLE		14h45 à 17h20		8h35 à 11h
8	AVENIR	CHEMILLE	11h10 à 13h45		8h15 à 10h55	
9	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU	11h10 à 13h45			8h35 à 11h
10	SPORTING CLUB	SEYSSUEL		17h30 à 19h55	15h à 17h15	
11	AUDACIEUSE NOTRE DAME DU MAS	FIRMINY				11h10 à 13h25
12	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D'ANGERS		14h45 à 17h20	8h15 à 10h55	
13	ASSOCIATION DE LA MANDALLAZ	SILLINGY		17h30 à 19h55		11h10 à 13h25
14	FLECHE ATHLETIC CLUB	PARIS		17h30 à 19h55		11h10 à 13h25
15	LA SANS PEUR	NUITS SAINT GEORGES		17h30 à 19h55		11h10 à 13h25
16	A.F.S.C.	CLUSES				15h à 17h
17	La Domrémy	BRUZ			8h15 à 10h55	15h à 17h
18	ESPERANCE HERMINE	CAMPBON			8h15 à 10h55	
19	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIIS	8h à 10h45			
20	LE CRAN	TASSIN		14h45 à 17h20		8h35 à 11h
21	OLYMPIQUE CLUB GIFFOIS	GIF SUR YVETTE	8h à 10h45		15h à 17h15	
22	JEANNE D'ARC	MARINGUES		8h15 à 11h		15h à 17h
23	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	GOUVIEUX				15h à 17h
24	ARC EN CIEL	ORLIENAS	11h10 à 13h45			8h35 à 11h
25	LUCE SPORT GYM	LUCÉ			15h à 17h15	
26	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE /SAONE	8h à 10h45			XXXXXXXXXX
27	SAINT JEAN BAPTISTE	VILLENEUVE D'ASCQ				8h35 à 11h
28	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	8h à 10h45		15h à 17h15	11h10 à 13h25
29	A. GYMNIQUE	ROCHE LA MOLIERE		17h30 à 19h55		11h10 à 13h25
30	GYM CLUB	MONTALIEU VERCIEU			8h15 à 10h55	
31	ESSOR DES CARNUTES	CHARTRES				8h35 à 11h
32	SAINTE AGNES	CHARTRES	8h à 10h45			
33	LES FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	8h à 10h45		11h10 à 13h25	15h à 17h
34	LA SENTINELLE DES ALPES	GRENOBLE		8h15 à 11h		15h à 17h

N	Association	Ville	F2A	F3A	F2J	F3J
35	L'ELAN	LYON		14h45 à 17h20		11h10 à 13h25
36	ARC EN CIEL - La Farandole	SORBIERS		14h45 à 17h20		8h35 à 11h
37	JEUNE GARDE	ELOYES	17h30 à 20h05			
38	LE PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON			15h à 17h15	
39	Association Sportive	SERAINCOURT				8h35 à 11h
40	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE	8h à 10h45		11h10 à 13h25	
41	EQUIPES GYMNIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	17h30 à 20h05	14h45 à 17h20		8h35 à 11h
42	GENETS D'OR DU LIMOUSIN	LIMOGES		8h15 à 11h		15h à 17h
43	SAINT PIERRE SPORTS	SAINT PIERRE D'ALBIGNY				8h35 à 11h
44	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES				15h à 17h
45	SAINT ARBOGAST	HERRLISHEIM		8h15 à 11h		15h à 17h
46	LA CITADELLE	BESANCON	8h à 10h45			15h à 17h
47	ENTENTE SPORTIVE HAYLANDE	LA HAYE PESNEL				15h à 17h
48	UNION SPORTIVE	L'HORME		17h30 à 19h55	8h15 à 10h55	
49	LEGION SAINT MICHEL	SAINT MIHIEL		8h15 à 11h		
50	DUMONT D'URVILLE	CONDE SUR NOIREAU		8h15 à 11h		15h à 17h
51	P.E.S.D.	LYON		8h15 à 11h		15h à 17h
52	AVENIR	BREST		8h15 à 11h		15h à 17h
53	JEANNE D'ARC	CHALONNES SUR LOIRE		8h15 à 11h		
54	Société Gymnique Baldomérienne	SAINT GALMIER		11h10 à 13h45		15h à 17h
55	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	14h45 à 17h20			17h30 à 19h45
56	C.S.M.	ILE SAINT DENIS	17h30 à 20h05			
57	JEUNE GARDE	POURRAIN	14h45 à 17h20		11h10 à 13h25	
58	EVOLUTION	BOUFFEMONT				11h10 à 13h25
59	ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	14h45 à 17h20			17h30 à 19h45
60	LES ECUREUILS	SOUSTONS			11h10 à 13h25	
61	AVENIR SPORTIF GYM	ROIFFIEUX	17h30 à 20h05			
62	ETOILE SPORTIVE MINIMES	CLERMONT FERRAND		8h15 à 11h		17h30 à 19h45
63	VAILLANTES DE LA MARNE	CHALONS EN CHAMPAGNE		8h15 à 11h		17h30 à 19h45
64	ELAN SPORTIF FEMININ	MACON				11h10 à 13h25
65	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE		17h30 à 19h55		8h35 à 11h
66	LA PALAISIEENNE SPORTS	PALAISEAU	14h45 à 17h20		11h10 à 13h25	
67	GYMNASTIQUE ESPERANCE	TOUL	17h30 à 20h05			
68	L'ENVOLEE GYMNIQUE	ACIGNE				15h à 17h

N	Association	Ville	F2A	F3A	F2J	F3J
69	GARDE DU VOEU	HENNEBONT	17h30 à 20h05			
70	LA RAONNAISE	RAON L'ETAPE				11h10 à 13h25
71	ELAN GYM	LES SORINIERES			11h10 à 13h25	
72	LA SAINT LOUIS	POISSY		14h45 à 17h20	8h15 à 10h55	11h10 à 13h25
73	L'EVEIL	CHALON SUR SAONE		11h10 à 13h45		8h35 à 11h
74	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	14h45 à 17h20		11h10 à 13h25	17h30 à 19h45
75	CERLCE SAINT SEBASTIEN	BERGHEIM	14h45 à 17h20			
76	ETOILE DE SAINT LEU GYMNASTIQUE	SAINT LEU LA FORET			11h10 à 13h25	
77	AIGLONNE	SAINTE MENEHOULD				11h10 à 13h25
78	UNION FRATERNELLE	AUBIERE		11h10 à 13h45		
79	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU				8h35 à 11h
80	LES VAILLANTES	BRIGNAIS		17h30 à 19h55		11h10 à 13h25
81	LA BACCHAMOISE	BACCARAT		8h45 à 11h	17h30 à 19h40	11h10 à 13h25
82	L'ETELLOISE	ETEL				11h10 à 13h25
83	EFFORT GYMNASTIQUE	MIRECOURT		11h10 à 13h45		
84	UNION SPORTIVE	VALOGNES		11h10 à 13h45		8h35 à 11h
85	L'ETENDARD	LA TALAUDIÈRE	14h45 à 17h20			
86	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES	14h45 à 17h20			8h35 à 11h
87	JEUNESSE ATHLETIQUE	SANNOIS SAINT GRATIEN	14h45 à 17h20		11h10 à 13h25	
88	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	17h30 à 20h05		8h15 à 10h55	
89	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES		17h30 à 19h55	15h à 17h15	11h10 à 13h25
90	ETOILE ATHISIENNE	ATHIS DE L'ORNE	14h45 à 17h20			
91	SAINT LEON	SAINTE CROIX EN PLAINE	17h30 à 20h05		8h15 à 10h55	
92	SAINT LOUIS DE GONZAGUE	LIMOGES	14h45 à 17h20			
93	LES BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE	8h à 10h45			
94	JEANNE D'ARC	MAZÉ				17h30 à 19h45
95	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	17h30 à 20h05	14h45 à 17h20		8h35 à 11h
96	LES ALOUETTES	LES HERBIERS				17h30 à 19h45
97	EVEIL GYMNIQUE ROCHOIS	LA ROCHE SUR FORON	8h à 10h45			11h10 à 13h25
98	MONTJOIE	SAINT DENIS EN VAL	8h à 10h45			
99	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES			11h10 à 13h25	
100	CLUB STELLA	BERGERAC			11h10 à 13h25	17h30 à 19h45
101	LA DAUPHINOISE	COUBLEVIE			17h30 à 19h40	
102	ASSOCIATION MUSICALE ET SPORTIVE	CHARNAY LES MACON	8h à 10h45		17h30 à 19h40	

N	Association	Ville	F2A	F3A	F2J	F3J
103	ENVOL DE FEURS	FEURS		11h10 à 13h45		17h30 à 19h45
104	AMICALE FERTOISE	LA FERTE MACE		11h10 à 13h45		17h30 à 19h45
105	AVENIR	PONTHIERRY				11h10 à 13h25
106	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	11h10 à 13h45			
107	EVEIL	MARANS		11h10 à 13h45		
108	Société Sportive Saint Aloyse	INGERSHEIM	17h30 à 20h05		15h à 17h15	
109	ALLIANCE SPORTIVE	TARARE		11h10 à 13h45		
110	LES JEUNES	CHERENG	11h10 à 13h45			17h30 à 19h45
111	ASSOCIATION SAINT JO GYM	SAVENAY	11h10 à 13h45		17h30 à 19h40	
112	AIZENAY GYM	AIZENAY				17h30 à 19h45
113	GYM THONES VALLEE	THONES				17h30 à 19h45
114	LA VAILLANTE	HEM				17h30 à 19h45
115	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	11h10 à 13h45			
116	JEANNE D'ARC	LA LANDE PATRY		11h10 à 13h45		17h30 à 19h45
117	UNION CHABONNAISE	CHABONS			17h30 à 19h40	
118	GYM SAINT EVRARD	CYSOING			8h15 à 10h55	
119	SAILLY GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS		17h30 à 19h55	15h à 17h15	
120	VAILLANTE ETOILE SPORTIVE CHAZELLOI	CHAZELLES SUR LYON		14h45 à 17h20		
121	AVANT GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN			17h30 à 19h40	
122	AJA GYMNASTIQUE	MONTAIGU	11h10 à 13h45		17h30 à 19h40	
123	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES				8h35 à 11h
124	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	BEYNES		11h10 à 13h45	17h30 à 19h40	
125	GYMNIC CLUB PLOUFRAGANAIS	PLOUFRAGAN		11h10 à 13h45		
126	CERCLE SAINT LAURENT	WASSELONNE				17h30 à 19h45
127	MOUETTES DU LAC	ENGHIEN LES BAINS			17h30 à 19h40	
128	LES ALGUES	CANDE	11h10 à 13h45		17h30 à 19h40	
129	FLEURS DE FRANCE	VICHY	11h10 à 13h45			
130	LA CHAMPIGNEULLAISE	CHAMPIGNEULLES			17h30 à 19h40	
131	ESPERANCE VAILLANTE	GRANVILLE	11h10 à 13h45			17h30 à 19h45
132	LES MOUETTES	ROYAN		17h30 à 19h55	15h à 17h15	8h35 à 11h
133	GYMNASTIQUE BROLINE	BRIEY				17h30 à 19h45

CONSIGNES GÉNÉRALES AUX ASSOCIATIONS

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 31 – PF 2010)

RASSEMBLEMENT des JEUNES (et défilé) (cf. art 5 – page 10 – PF 2010)

Tenue uniforme pour l'ensemble de l'Association.

- Entraîneurs : survêtement complet, ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices).
- Gymnastes : survêtement complet, ou justaucorps ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'Association, et pantalon de survêtement, corsaire ou short de gym. Chaussures blanches... attention aux chaussures qui manquent parfois d'élégance !

Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte

FESTIVAL : Justaucorps pour les gymnastes
Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte.

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CFGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Attention si les chaussures ne sont pas satisfaisantes les gymnastes devront se déchausser.

AUTORISATION PARENTALE (Modèle en annexe)

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Cependant, il est recommandé aux Entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter (ou téléphoner au secrétariat : demander le N° au directeur de concours) au CONTRÔLE au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

RAPPEL

- Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble (art. 22.2 – page 39 – PF 2010).
- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée (art. 23.5.1 – page 41 – PF 2010).
- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences, une pénalité de **8 points** est appliquée par gymnaste manquante ou en surnombre sauf gymnaste blessée (art. 23.5.2 – page 41 – PF 2010).
- Lorsque le nombre de notes est inférieur au minimum autorisé, les notes manquantes sont comptabilisées pour **0 point** (art 23.5.3 – page 41 – PF 2010).
- Toute gymnaste blessée en cours de compétition obtient **la note 0** aux agrès non effectués (art. 10.4 – page 13 – PF 2010).

CONVENTION PARTICULIERE Article 23.3 page 40 du PF 2010

Il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe Aînées (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en Aînées 2 gymnastes nées en 1996. Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10, page 13 du Programme Fédéral 2010

RECLAMATIONS (art. 11 – page 13 – PF 2010)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès de la responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Présidente de la CFGF,
- de la Présidente du Jury,
- de la Responsable des Juges du plateau.

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURY

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

JUGES FEDERAUX

1	BARRAUX Dominique	Villefranche sur saone	Rhône	S F2A
2	BAVUSO Simone	Amplepuis	Loire	S F2A
3	BOULLAY Monique	Palaiseau	Essonne	S F2J
4	CAUCHON Josette	Le Lion d'Angers	Maine et Loire	E F2J
5				
6	DESSEIGNET Marie-Christine	Tassin	Rhône	S F3A
7	FOHRER Isabelle	Ste-Croix-en-Plaine	Haut-Rhin	B F2A
8	FRISON Nadège	Bourgoin-Jallieu	Isère	S F3A
10	NAVES Marie-France	Enghien	Val d'Oise	E F2J
11	NICOLET Jean-Claude	Mornant	Rhône	TS F2J
12	PAIRE Hélène	Feurs	Loire	B F3A
13	RICHARD Monique	Entre deux guiers	Isère	TS F2J
14	SENARD Monique	Les Sorinières	Loire Atlantique	S F2J

REGIONAUX LIBRES

101	APPELGHEM Michel	Estaires	Nord	B F3A
102	BERJONNEAU Marie-Annick	Limoges	Haute Vienne	TS F3A
103	BETEMPS Jocelyne	La Roche sur Foron	Haute Savoie	B F2A
104	BIOJOUX Claudine	Le Palais sur Vienne	Vienne	B F2J
105	CELESTE Patricia	Sarcelles	Val d'Oise	B F3J
106	COCHETEL Chantal	Le lion d'Angers	Maine et Loire	S F3A
108	DELIOT Janine	Brignais	Rhone	S F3J
109	DENAEGEL Bernard	Marquette lez Lille	Nord	P F3A
110	FRANCOIS Bernard	HEM	Nord	TS F3J
111	LAFFARGE Claire	Tassin	Rhone	B F3A
112	MINTOFF Chantal	Charleville Mézières	Ardennes	RA B F2J
113	REINOSE Anne-Marie	Bruz	Ille et Vilaine	E F2J
114	RICCIARDELLI Geneviève	Grenoble	Isère	E F3A
116	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	Estaires	Nord	S F3A
117	WEISS Manuella	Ste-Croix-en-Plaine	Haut Rhin	S F2J

201	ANFRYE Françoise	Seyssuel	Isère	P F2J
202	BEAL Evelyne	Roche la Molière	Loire	S F3J
203	BIDAUD Annie	L'isle Adam	Essonne	S F2A
204				
205	BROE Isabelle	Macon	Saône et Loire	S F3A
206	CALLEWAERT Isabelle	Sillingy	Haute Savoie	RA S F3A
207	CHARIOU Claire	Acigné	Ille et Vilaine	E F3A
208	COCQUELET Pascal	Maringues	Puy de Dome	S F3J
209	COMETTI Maryvonne	St-Galmier	Loire	E F3A
210	COUDERC Christine	Bergerac	Dordogne	P F2J
211	DE CLERCK Cyrielle	Cysoing	Nord	P F2A
212	DEFOIS Brigitte	Chemillé	Maine et Loire	S F2A
213	DEREGNAUCOURT Colette	Besancon	Doubs	P F2A
214	DIJOUX Bernard	Limoges	Haute Vienne	T F3J
215	FEIERSTEIN Jacques	L'isle Adam	Yonne	B F2A
216	FERAL Mireille	Palaiseau	Essonne	TS F2A
217	FOURNIER Freddy	Nantes	Loire Atlantique	B F2J
218	JOUSSEAUME Roselyne	Montaigu	Vendée	P F2J
219	GAVANT Andrée	Bourgoin-Jallieu	Isère	TS F3A
220	GENTIAL Marie Dominique	Firminy	Loire	S F3J
221	GRANGERAT Reine	Cluses	Haute Savoie	P F3A
222	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim	Haut Rhin	TS F2A
223	JAGLIN Frédérique	Palaiseau	Essonne	S F2A
224	LAURENT Françoise	Orlienas	Rhône	S F3J
225	LAVAU Ghyslaine	Pourrain	Yonne	S F2J
226	LEGER Nicole	Chalons en Champagne	Marne	P F3J
227	LOUBEAU Céline	Lanester	Isère	RA S F2A
228	MICHELET Anne	Paris	Paris	S F2J
229	MICOUD Elizabeth	Chabons	Isère	P F2A
230	MILLET Virginie	Charnay les Macon	Saône et Loire	B F2J
231	MOLLARD André	St Jean de Maurienne	Isère	B F2A
232	MORGADO Marta	Lyon	Rhône	P F3J
233	MOTTE Florence	Villefranche sur saone	Rhône	TS F2A
234	MUNIER Christine	La Tour du Pin	Isère	RA S F2J
235	NOILLY Evelyne	Amplepuis	Rhône	B F2A
236	PALUMBO Dolorès	Cluses	Haute Savoie	TS F3A
237	PATRIT Sylvie	Le Palais sur Vienne	Vienne	B F2A
238	PAUBEL Martine	Replonges	Ain	S F3J
239	PEAUD Arlette	Andrezieux	Loire	B F2J
240	PEZET Isabelle	Palaiseau	Essonne	B F2J
241	PIEFFER Bernard	Paris	Paris	TS F3A
242	PIERUCCI Marie-Luce	Ponthierry		S F3J
243	PLESSY Claudine	Pourrain	Yonne	P F2A
244	PRIN Véronique	Les sorinières	Loire Atlantique	B F2J
245	RECOUVREUR Claudine	Royan	Charentes M	P F3,A
246	ROYER Gérard	Condrieu	Rhône	B F3J
247	SALOMON Fernande	St Jean de Maurienne	Savoie	S F2A
248	SCHWEITZER Luc	L'isle Adam	Val d'Oise	P F3J
249	SIPP Claire	Bergheim	Haut Rhin	E F2A
250	STEPPE Fabienne	St André lez lille	Nord	S F2J
251	TOILLION Martine	Villefranche sur saone	Rhone	E F2A
252	TUSSING Daniel	Ingersheim	Haut Rhin	P F2A
253	VERDIER Colette	Limoges	Haute Vienne	S F3A
254	VILLEMEN Genevieve	Raon l'Etape	Vosges	E F3J
255	VILLENEUVE Jean-Luc	Limoges	Haute Vienne	RA S F3J
256	VILLENEUVE Raymonde	Limoges	Haute Vienne	P F3A
257	VITZIKAM Sandra	Herrlisheim	Bas Rhin	B F3A
258	VULIN Marie-Luce	Replonges	Ain	TS F3J
259	FAYOLLE Valérie	Feurs	Loire	S F2A

301	ADAMO Amandine	Condrieu	Rhone	P F3J
302	ADAMO Nadine	Condrieu	Rhone	P F2A
303	ADNANE Fatiha	Tassin	Rhone	TS F3A
304	ARNOULD Dominique	Bourg en Bresse	Ain	TS F3A
305	ASTIER Jeanine	St-Galmier	Loire	S F3A
306	BARATAUD Elisabeth	Limoges	Haute Vienne	TS F3J
307	BERBAT Laurent	Clermont-ferrand	Puys de Dome	TS F3J
308	BARDEL Corine	Maze	Maine et Loire	P F3J
309	BASTIDE Anne Marie	Lyon	Rhone	S F3A
310	BERENGUER Daniel	Bouffemont	Val d'Oise	S F3J
311	BERNARD Christian	Mornant	Rhone	P F2J
312	BERT Laurence	Nuits St Georges	Côte d'Or	S F3A
313	BERT Marylise	Nuits St Georges	Côte d'Or	S F3J
314	BERTHET Caroline	Feurs	Loire	P F3A
315	BEZIER Roger	Savenay	Loire Atlantique	P F2J
316	BIDAULT Sylvie	Luce	Eure ert Loire	P F3A
317	BIMIER Sophie	Chalonnnes sur Loire	Maine et Loire	P F3A
318	BOCHE Pierre	Baccarat	Vosges	S F3J
319	BONHOMME Jutta	Paris	Paris	B F3J
320	BOSSER Dany	Savenay	Loire Atlantique	B F2A
321	BOURGEAIS Fabienne	St Florent le Veil	Maine et Loire	S F2A
322	CARPENTIER Monique	Poissy	Yvelines	P F2J
323	CELESTE Catherine	Sarcelles	Val d'Oise	S F3J
324	CHAIINGNEAU Anne-Marie	Strasbourg	Bas Rhin	S F2J
325	CHANIOLLEAU Martine	Royan	Charentes M.	P F3J
326	CHAUVOT Marie Françoise	Nuits St Georges	Côte d'Or	B F3J
327	CLEMENT Michel	Baccarat	Vosges	TS F3J
328	Pascale COUILLEAULT	Saint Florent Le Vieil	Maine et Loire	S F3J
329	CRAMPON Françoise	Campbon	Loire Atlantique	E F3J
330	CROCHU Hervé	Chalonnnes sur Loire	Maine et Loire	S F3A
331	DECONNINCK Jeanne Marie	St André lez lille	Nord	B F2A
332	DELORME Emilie	Orlienas	Rhone	TS F3A
333	DEPOIVRE Patrick	Sainte Menehould	Marne	TS F3J
334	DESORMEAUX Julie	Chereng	Nord	TS F2J
335	DRAGO Christian	L'Horme	Loire	TS F3A
336	EL AZIMANI Mimoun	Gif sur Yvette	Essonne	B F2A
337	EQUIS Raymond	Roche la Molière	Loire	P F3A
338	FACEMAZ Ginette	Charleville Mézières	Ardennes	B F2J
339	FRITSCH Sylvie	Herrlisheim	Bas Rhin	S F3A
340	GALLAIS Catherine	Ponthierry	Val d'Oise	Sec E F3J
341	GOUIFFES Marie-Noëlle	Ploufragan	Côtes d'Armor	S F3A
342	GOURRAMI Hend	L'île Saint-Denis	Seine Saint Denis	B F3J
343	GRANGET André	Mirecourt	Vosges	P F3A
344	HACQUARD Brigitte	Brignais	Rhone	B F3A
345	HERNANDEZ Pascal	Aubière	Loire	P F3A
346	HERRBACH Jeanne	Wasselonne	Nord	TS F3J
347	HUBERT Stéphanie	Valognes	Manche	P F2A
348	JOANNON Meiggie	Chazelles sur Lyon	Rhone	B F3A
349	JOSET Virginie	Villeneuve d'Ascq	Nord	B F3J
350	LADIRAY Catherine	Chalons en Champagne	Marne	B F3A
351	LAMARQUE Maryse	Chemillé	Maine et Loire	E F2A
352	LAMY-DUCASSE Stéphane	Gif sur yvette	Essonne	TS F2A
353	LANDEAU Mélanie	Bruz	Ille et Vilaine	S F2J
354	LARAT Annie	Andrezieux	Loire	S F2J
355	LECOUTRE Marie Claude	Villeneuve d'Ascq	Nord	P F3J
356	LEFEVRE Anne	Baccarat	Vosges	P F3A
357	LELAIS Sophie	Bergerac	Dordogne	B F2J
358	LELAN Jean	Granville	Manche	TS F2A
359	LEONI Jocelyne	Chalons en Champagne	Marne	S F3A
360	LEVEUGLE Céline	Sailly sur la Lys	Pas de Calais	B F3A
361	MACIEJEWSKI Pauline	Chereng	Nord	TS F3A
362	MAGAT Guy	Tarare	Rhone	RA B F3J
363	MARTIN Françoise	Raon l'Etape	Vosges	TS F3J

JUGES 2° ECHELON

(suite)

364	METTAHRI Katia	Saint Gratien	Val d'Oise	Sec B F2J
365	JOLY Cécile	Chalon sur Saône	Saône et Loire	B F3J
366	NICOLINI Josiane	Paris	Ile de France	E F3A
367	NUNES Armand	Chartres	Eure	B F3J
368	OUVRRARD Virginie	Aubières	Puy de Dome	S F3A
369	PASQUEAUX Jean-Luc	Gif sur Yvette	Essonne	P F2J
370	PLANCHET Odile	Roche la Molière	Loire	P F3J
371	PLUMEJEAU Louis Marie	Maze	Maine et Loire	S F2A
372	POIDEVIN Dominique	La Lande Patry	Orne	TS F3A
373	PREVOST Suzanne	Entre deux guiers	Isère	P F3A
374	RAOULT Tiphonie	Chereng	Pas de Calais	P F2J
375	RENAUT Lionel	Sorbiers	Loire	TS F3J
376	ROUDIER Christine	Royan	Charentes M.	S F3J
377	SEGALARD Sylvie	Enghein	Val d'Oise	P F2J
378	SERRA Monique	Chabons	Isère	B F2A
379	SEZNEC Blandine	Acigné	Ille et Vilaine	TS F2J
380	SEZNEC Brigitte	Acigné	Ille et Vilaine	RA B F3A
381	SIBELLE Martine	St-Galmier	Loire	P F2J
382	SPERY Suzanne	Orlienas	Rhone	P F3A
383	SQUEVIN Christine	Charleville Mézières	Ardennes	P F2A
384	STRUB Véronique	Ste-Croix-en-Plaine	Haut Rhin	TS F2J
385	THIEBLEMONT Eric	St-Michel	Meuse	P F3A
386	TORCHE Denise	Bourg en Bresse	Ain	S F3J
387	TRUSCELLO Jean	Lyon	Rhone	S F3J
388	VINCENT Sylvie	St Florent le Vieil	Maine et Loire	S F2J
389	VINTER Francis	Baccarat	Meurthe et Moselle	E F3J
390	WATELET Nicole	Sarcelles	Val d'Oise	P F3J
400	REROLE Marie-Claire	Pourrain	Yonne	TS F2J

401	AZNAR Michelle	Brignais	Rhône	B F2A
403	BARNAUD Laurence	Roiffeux	Loire	TS F2A
404	BASTIAN Charlotte	Strasbourg	Bas Rhin	Sec S F2A
405	BELLANGER Claudie	Cande	Maine et Loire	B F2J
406	BEYNER Aurélie	Herrlisheim	Bas Rhin	Sec P F3A
408	BIBOLLET Marie-Laure	Thones	Haute Savoie	Sec E F3J
409	BIDAULT Monique	Luce	Eure et Loire	S F2J
410	BILLAUT Marion	Concarneau	Finistère	B F2J
411	BOD Marie-Elise	Gouvieux	Oise	P F3J
412	BOSQUE Michel	Campbon	Loire Atlantique	TS F2J
413	BOURON Josiane	Chalonnnes sur Loire	Maine et Loire	Sec B F2A
414	BOURSE Jacques	Montalieu Vercieu	Isère	P F2J
415	BOURSE Pascale	Montalieu Vercieu	Isère	TS F2J
416	BOUVIER Patrick	Seyssuel	Isère	Sec S F3A
417	BRUNET Pascal	Chartres	Eure et Loire	TS F2A
418	BRUNONI Amandine	Seraincourt		S F3A
419	CAILLETEAU Nadine	Aizenay	Vendée	E F2J
421	CAYZELLE Christelle	St André lez lille	Nord	P F2J
422	CHAPMAN Maud	Charleville Mézières	Ardennes	RA B F2A
423	CHARLES Martine	Gouvieux	Oise	B F3A
424	CHAUVIN Patricia	Aizenay	Vendée	TS F2A
425	CHAZAL Valérie	Roiffeux	Loire	E F2A
426	CHIBI Marie-Ange	L'Ile Saint-Denis	Seine Saint Denis	P F3J
427	CHOMETTON Rosette	Chazelles sur Lyon	Rhône	P F3A
428	CIRIEZ Françoise	Lyon	Rhône	Sec B F3A
429	CLAUSS Catherine	Wasselonne	Nord	P F3J
430	COIGNET Patricia	La Talaudière	Rhône	B F3A
431	COIRON Magali	Bourg en Bresse	Ain	P F3J
432	CONSTANT Florence	Montrond les Bains	Loire	TS F2J
433	COURSIERE François	Maringues	Puy de Dome	B F3J
434	D'AGOSTINO Maurine	St-Mihiel	Meuse	S F3A
435	DAVIAUD Noellyne	Marans	Charente Maritime	S F2J
437	DELORME Marc	Silingy	Haute Savoie	B F3A
438	DEQUICK Hugues	Marquette lez Lille	Nord	Sec S F3J
439	DETREZ Thierry	Lyon	Rhône	B F3A
440	DIAS Andréa	Brest	Finistère	S F2A
441	DIEUDONNE Nadine	Sailly sur la Lys	Pas de Calais	P F2J
442	DRAPEAU Chloé	Les herbiers	Vendée	TS F3J
443	DURIF Claire	Sigoules	Dordogne	RA P F2A
444	ESTOUP Christine	Limoges	Haute Vienne	Sec P F2J
445	FAVIER Coralie	Concarneau	Finistère	P F2J
447	FISCHER Barbara	Bergheim	Haut Rhin	Sec P F2A
448	FORALOSSO Pauline	Coublevie	Isère	Sec P F3J
449	GRIOT Patricia	Saint Leu la Forêt	Val d'Oise	B F2J
451	FRITEAU Christelle	Clermont-Ferrand	Puy de Dome	P F3A
452	GARCIA Patricia	La Roche sur Foron	Haute Savoie	B F2A
453	GEGAT Mathilde	Etel	Morbihan	TS F3J
454	GEIGER Régine	Ingersheim	Haut Rhin	TS F2J
459	GODIN Christine	Grigny	Essonne	P F2A
461	GREAU Justine	Bruz	Ille et Vilaine	P F3J
463	GRISSOLANGE Véronique	Puy-Guillaume	Puy de Dome	P F2A
466	GUILMIN Sandrine	Limoges	Haute Vienne	S F2A
467	HAMARD Jean-Michel	Chartres	Eure et Loire	TS F3J
468	HAMARD Lydie	La Lande Patry	Orne	Sec B F3J
469	HAYER Sylvie	Chemillé	Maine et Loire	B F2J
470	HENNEQUIN Christelle	Soustons	Landes	RA TS F2J
473	HOUSSAIS Annick	Cande	Maine et Loire	RA B F2J

474	JARRIGE Elisabeth	Le Palais sur Venne	Vienne	S F2J
475	JEAN Christiane	Entre deux guiers	Isère	E F3A
476	JOANNIC Anais	Etel	Morbihan	B F3J
477	JOUINOT Sophie	Royan	Charente Maritime	Sec E F3A
478	KNECHT Bénédicte	Montrond les Bains	Loire	S F2J
479	LARFI Samia	Poissy	Yvelines	TS F3A
480	LAUDIC Christelle	Granville	Manche	S F2A
481	LE CORRE Adeline	Condé sur Noireau	Calvados	P F3J
483	LEFEVRE Béatrice	Toul	Meurthe et Moselle	P F2A
486	LOUARN Alain	Hennebont	Morbihan	TS RA F2A
488	LUSSON Sylvie	St Florent le vieil	Maine et Loire	TS F2J
489	MAHE Daniel	Toul	Meurthe et Moselle	B F2A
491	MARGUERITTE Lou	Athis de l'Orne	Orne	S F2A
492	MARLANGUE Jean	L'isle Adam	Val d'Oise	TS RA F3A
494	MICHELET Marc	Paris	Paris	RA P F2J
495	MIGLIORINI Myriam	St Pierre d'Albigny	Savoie	B F3J
497	MORLET Danyel	Sillingy	Haute Savoie	B F3J
501	PATOUILLARD Agnès	Firminy	Rhône	B F3J
502	PEREIRA MARTINS Gabriel	Condé sur Noireau	Calvados	B F3J
503	PIAT Ariane	Besancon	Doubs	Sec E F2J
508	PLACAIS Thierry	Valognes	Manche	B F3J
511	QUETARD Manon	Saint Denis en Val	Loiret	Sec E F2A
515	REITZER Isabelle	Granville	Manche	B F3J
516	RENAUDINEAU Céline	Nantes	Loire Atlantique	PF2J
522	SANCHEZ Charles	Sorbiers	Loire	TS F3A
523	SENCE Gisèle	Brest	Finistère	TS F2J
524	SIMON Jean Claude	Savenay	Loire Atlantique	TS F2J
525	SIMON Marie jane	Sainte Menehould	Marne	RA TS F3J
532	VERRIERES Sabine	Grenoble	Isère	Sec E F3A
534	WILZIUS Yolande	Lanester	Morbihan	RA P F3J
536	BOUGANNE Céline	Guerande	Loire Atlantique	S F2A
537	PERRIN Sandrine	Beynes	Yvelines	S F2J
538	TERRE Annick	Lanester	Ille et Vilaine	RA S F2A
539	LAMBERSEND Noémie	Champigneule	Meurthe et Moselle	PF2J
540	RENAUDINEAU Céline	Nantes	Loire Atlantique	PF2J
541	ROUSSEL Nicole	Eloyes	Vosges	Sec E F2A
542	APPELGHEM Christine	La Ferté Macé	Orne	RA S F3A

RESPONSABLES D'AGRES

601	FROMAIN Bernadette	Brignais	Rhône	RA P F3A
-----	--------------------	----------	-------	----------

SECRETAIRES

701	CASTERS Alain	Marquette lez Lille	Nord	Sec TS F3A
702	DUCHESNE Jean Marie	Poissy	Yvelines	Sec TS F3J
703	TRANCHAND Raymonde	Condrieu	Rhône	Sec TS F2A
704	LEMENAGER Lucie	La haye-Pesnel	Manche	Sec S F2J

REMPLOCANTS

LIMOGES F2-F3 2010

agrès

801	CARTAL Valérie	Montrond les Bains	Loire	D1	S/B
802	DEBRECZENI Françoise	Estaires	Nord	RL	
803	DELECLUSE Pascal	Sailly sur la Lys	Pas de Calais	RL	S/P
804	DEMIN Angélique	Beynes	Yvelines	D1	
805	FAVRE ROCHEX Corinne	La Roche sur Foron	Haute Savoie	D1	S
806	FOUCHER Nicole	Le Lion d'Angers	Maine et Loire	D1	B/TS
807	FRANCO Carole	St André lez lille	Nord	D1/D2	S/P
808	GENDRON Bruno	Paris	Paris	D1	
809	GENEVOIS Elisabeth	Sorbiers	Loire	D1	S
810	GODARD Ghislaine	Sillingy	Haute Savoie	D1	Resp TS
811	GOUHIER Camille	Coublevie	Isère	D1	P/B
812	GUERRERO Jean Marie	Poissy	Yvelines	D1	S
813	GUILMIN Sandrine	Limoges	Vienne	D1	S
814	HAVARD Alain	Guerande	Loire Atlantique	D1	
815	HENON Virginie	Toul	Meurthe et Moselle	D1	P/S
816	HERVE Severine	Cande	Maine et Loire	D1	S/P
817	HERY Anita	Chalon sur Saône	Saône et Loire	D1	
818	JOLY Micheline	Chalon sur Saône	Saône et Loire	D1	
819	LAMBERSEND Mélanie	Champigneule	Meurthe et Moselle	D1	P/B
820	LE MAB Vanessa	Athis de l'Orne	Orne	D1/D2	P/S
821	LEGRAND Winnie	Seraincourt		D1	P/S
822	LEMAIRE Sylvie	Grigny	Essonne	D1	P/TS
823	LUMEAU Aurélie	Bergerac	Dordogne	D1	P/B
824	MAILLET Catherine	Gouvieux	Oise	D1	
825	MENU Sandrine	Lyon	Rhône	D2	B/TS
826	MONNIER Pierre	Thones	Haute Savoie	D1	P
827	MOUTON Martine	Condrieu	Rhône	D1	P
828	MUSSARD Sylvie	Limoges	Haute Vienne	D1	S/P
829	PERRET Isabelle	Coublevie	Isère	D1	S/P
830	PERRIEAU Nadia	Macon	Saone et Loire	D1	TS/P
831	PIAT François	Besancon	Doubs	D1	B
832	PICHARD Simone	Chartres	Eure et Loire	D1	S
833	PIERON Lucette	L'Horre	Loire	D1	S/P
834	PIRAUD Christine	La Talaudière	Loire	D1	S/TS
835	POIZAT Marie Noelle	Lyon	Rhône	D1	P/S
836	QUETARD Lilas	Saint Denis en Val	Loiret	D1	P/S
837	RACHEL Anne	Sillingy	Haute Savoie	D1	P/S
838	RAVEL Catherine	L'Horre	Loire	D1	B/P
839	RIEUX Béatrice	Hennebont	Morbihan	D1	P
840	RIGOLLOT Sandra	Ploufragan	Côtes d'Armor	D1	P/S
841	RIOULAL Sandra	Concarneau	Finistère	D1	S/P
842	ROMBAUT Pascale	Condé sur Noireau	Calvados	D1	P/S
843	SPERY Jean Luc	Orlienas	Rhone	D1	P/TS
844	SPIEGEL Patryck	Hem	Nord	D1	B/TS
845	THEVENET Véronique	Seyssuel	Isère	D1	
846	THORE Philippe	Limoges	Haute Vienne	D1	P
847	TIXIER Bernard	Maringues	Puy de Dome	D1	P/B
848	TORRES Estrella	Ponthierry		D2	P/TS
849	VIGOUROUS Mélina	Bouffemont	Val d'Oise	D1	P/S
850	MERLET Karine	Montaigu	Vendée	D1	TS
851	GUERRY Paola	Montaigu	Vendée	D1	S

CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES



IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR

Réunion le vendredi 2 Juillet à 21h30 avec les directeurs de concours à Buxerolles

- ◆ La rotation des équipes étant donnée à titre indicatif, il vérifie auprès du Directeur de Concours qu'il n'y a pas de modifications de dernière heure.
- ◆ il doit vérifier que tous les juges sont à leur poste au début de chaque rotation
- ◆ il contrôle le temps d'échauffement et le réglage des agrès.
- ◆ s'il n'y a pas de temps d'attente, il doit anticiper et se déplacer à l'agrès précédent pour donner ses conseils à l'équipe qu'il attend.
- ◆ Contrôle et répartition des gymnastes
 - il récupère la feuille de pointage de chaque équipe et la répartition des degrés par agrès et contrôle le nombre exact de gymnastes concourant à son agrès et le transmet au Secrétaire d'agrès.
 - la répartition aux agrès doit être anticipée avec l'entraîneur pendant son temps d'attente. Si les entraîneurs ont prévu leur répartition et que celle-ci est cohérente, il est absolument inutile d'effectuer des changements. Attention, au sol sur certains plateaux, l'ordre de la première musique est programmée sur les feuilles de répartition des musiques.
 - il veille à la répartition des gymnastes par jury et par agrès. Il faut que les degrés identiques soient ventilés sur le maximum de postes de Juges. Au saut il admet que les entraîneurs regroupent les gymnastes travaillant sur le même matériel (trampoline ou double tremplin...)
 - en aucun cas il n'impose certains degrés sur certains agrès sauf pour les Jurys 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} selon les catégories quand ils sont définis dans la brochure.
- ◆ Normes pour les barres
 - il ne doit pas imposer l'agrès aux gymnastes
 - Les gymnastes de grande taille ayant obtenu l'autorisation de monter les barres passent si possible toutes sur le même agrès.
 - l'entraîneur doit ensuite remettre les barres à la hauteur réglementaire
- ◆ Blessure d'une gymnaste (se reporter à l'art. 10 - page 13 du programme fédéral 2010) :
 - si une gymnaste se blesse à un agrès, l'entraîneur doit remplir la feuille de déclaration d'accident (en annexe) et le responsable d'agrès l'apporte avec la feuille de pointage au Directeur de concours
- ◆ Discipline (art. 22.5 - page 40 – PF 2010)
 - A tous les agrès, y compris le mouvement d'ensemble, il met la note de discipline à l'équipe qui doit obtenir 10 points sauf cas particulier.
 - Dans le cas contraire, la note sera mise en accord avec le Responsable des Juges et le Directeur de Concours.
- ◆ Jugement
 - en cas de problème de jugement, il ne prend aucune décision et en réfère au Responsable des Juges du plateau qui réglera le problème.
 - Les entraîneurs ont le droit de vérifier et de régler le matériel avant le passage de leurs gymnastes aux différents agrès pendant le temps d'échauffement (30 sec. par gymnaste au saut - poutre et sol et 50 sec. aux barres asymétriques).



CONSIGNES AUX SECRETAIRES D'AGRES

IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR

Réunion le vendredi 2 Juillet à 21h30 avec les directeurs de concours à Buxerolles

- ◆ il collecte les notes données par les Juges et les inscrit sur les feuilles de pointage des associations en s'assurant que les degrés correspondent bien à la feuille de répartition remise par l'entraîneur ;
- ◆ il transcrit les notes collectées de l'équipe précédente pendant que le Responsable d'agrès s'occupe de la suivante.
- ◆ il conserve l'original de la feuille de pointage et remet le double à l'entraîneur.
- ◆ Il dicte les notes au « saisisseur informatique ».
- ◆ Les notes correspondant à l'équipe sont gardées dans une enveloppe comportant le nom et le N° de l'Association. Ces enveloppes seront remises aux Directeurs de Concours à la fin de la journée. En cas de rature ou de modification de note : faire signer le Responsable d'agrès.
- ◆ Aux ensembles :
 - le Secrétaire vérifie le nombre de gymnastes présentées et indique ce nombre sur la feuille de pointage
 - il vérifie le N° inscrit sur la main des gymnastes avant qu'elles ne commencent aux Ensembles
 - il note le N° de la gymnaste qui, éventuellement, ne ferait pas les Ensembles
 - il relève les notes des juges et les transcrit sur la feuille d'ensembles

CONSIGNES AUX CONTROLEURS DE LICENCES

IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR

Réunion le vendredi 2 Juillet à 21h30 avec les directeurs de concours à Buxerolles

A l'aide de la fiche récapitulative présentée par le club, ils vérifient :

- que la fiche comporte :
 - le nom du club
 - la catégorie dans laquelle est inscrite l'équipe
 - le nombre de gymnastes
 - le classement des gymnastes par ordre alphabétique avec le N° correspondant
- ◆ que la licence comporte
 - les nom et prénom
 - l'appartenance au club
 - l'âge de la gymnaste (Jeunesses de 1995 à 1998 - Aînées de 1994 et avant)
 - l'indication de la visite médicale
 - comparer avec la photo (récente)
 - inscrire son numéro sur le dos de la main droite de la gymnaste et apposer le tampon
 - vérifier les licences des entraîneurs dont les noms sont notés au verso de la feuille de l'équipe présentée.

Conserver les licences et les remettre aux Directeurs de Concours, à chaque horaire, dans les enveloppes prévues.

En cas de litige, seuls les directeurs de concours sont habilités pour les régler.

VERIFIER que TOUTES les LICENCES appartiennent au même Club.

RAPPEL : art. 23.3 - page 40 du PF 2010 « // est possible, à condition de n'engager **qu'une seule équipe Aînées**, de faire concourir dans l'équipe deux Jeunesses nées en 1996. Elles devront obligatoirement porter les N° 13 et 14.

Demander aux directeurs de concours l'autorisation de concourir pour ces 2 jeunesses.

Dès que l'équipe est passée au contrôle des licences, il n'y a plus possibilité de changer la composition de celle-ci.

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Régionaux et D2 ont été pris en priorité, en tenant compte, dans la mesure du possible, de l'inscription des équipes de leur Association et des choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois

- en F2 A, les 2 premiers Juges du 1^{er} agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent le 6^{ème} degré
- en F3A, les 2 premiers Juges des 3 premiers agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 5^{ème} degré »
- en F2 J, les 2 premiers Juges du 1^{er} agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent le 5^{ème} degré
- en F3J, les 2 premiers Juges des 3 premiers agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 4^{ème} degré »

Nous demandons aux Juges de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert, de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

TENUE :

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport blanches

Les licences et cartes de Juges seront exigées.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : 01 43 38 50 57 ou 01 43 38 89 87 (FAX 01 43 14 06 65)

* à la responsable du jury : 06.08.23.38.46

RAPPEL : Toute association n'ayant pas proposé de juge compétent ou présentant des juges en nombre insuffisant, est passible d'une amende de 100 euros, payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les équipes ne seront pas autorisées à concourir.

De même, tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 100 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 100€ faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats fédéraux par équipe l'année suivante.



Samedi 3 JUILLET 2010

CHAMPIONNAT par équipes

Fédéral 2 et 3 AINEES et JEUNESSES



21h FETE DE NUIT

Boulodrome (près du parc des expositions)

Au programme :

Danse africaine

Les Elfy's

CHAMPIONNAT Fédéral 2 AINEES

LIEU : Parc des Expositions

DIRECTEUR de CONCOURS Bénédicte RONGEAT
Florence PELLETIER

RESPONSABLE des JUGES Geneviève CARIOU

TABLEAU de REPARTITION Aînées F2 (art. 24 p 42 PF 2010)

Nombre de gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible			
	5 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	3	1	5	9	2

* si l'équipe a un 6^{ème}

→ elle peut mettre 5/ 5^{ème}

* si l'équipe n'a pas de 6^{ème}

→ elle peut mettre 6/ 5^{ème}

Organisation matérielle

Temps prévu pour une rotation : 14 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Barres à câbles	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols dynamiques	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol – Ensemble

Contrôle des licences : Dans la coursive à côté des plateaux : respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **BLEUE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « Sol 2 » deviendrait « Sol 1 ». S'il y a un tirage « Sol 3 » et un absent, le « Sol 3 » prendrait la place de l'absent.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

Le 6^{ème} degré est jugé par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les juges.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Au 4^{ème} degré : 2 trampolins ou un double OBLIGATOIRES.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 3 bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Le 6^{ème} passera en première position.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

6èmes degré : Un seul poste de juges est désigné pour juger les 6èmes degré, à savoir le jury 1.

Le mouvement d'ensemble se fera dans la zone prévue à cet effet dans la salle.

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

Responsable des juges : *Geneviève CARIOU*

Appel des juges à : *7 h 15*
 Réunion des juges à : *7 h 25*
 Début des épreuves : *8 h 00*

CHAMPIONNAT FEDERAL "AINEES F2"

TABLE DE SAUT			BARRES		
486 Alain LOUARN	<i>HENNEBONT</i>	RA	422 Maud CHAPMAN	<i>CHARLEVILLES MEZIERES</i>	RA
703 Raymonde TRANCHANT	<i>CONDRIEU</i>	Sec	413 Josiane BOURON	<i>CHALONNES SUR LOIRE</i>	Sec
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>		
216 Mireille FERAL	<i>PALaiseAU</i>	R6	7 Isabelle FOHRER	<i>Ste CROIX EN PLAINE</i>	F
233 Florence MOTTE	<i>VILLEFRANCHE SUR SAONE</i>	R6	103 Jocelyne BETEMPS	<i>LA ROCHE SUR FORON</i>	RL
403 Laurence BARNAUD	<i>ROIFFIEUX</i>	D1	235 Evelyne NOILLY	<i>AMPLEPUIS</i>	R6
424 Patricia CHAUVIN	<i>AIZENAY</i>	D1	489 Daniel MAHE	<i>TOUL</i>	D1
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>		
222 Caroline GUGGENBUHL	<i>INGERSHEIM</i>	R6	215 Jacque FEIERSTEIN	<i>L'ISLE ADAM</i>	R6
352 Stéphane LAMY-DUCASSE	<i>GIF SUR YVETTE</i>	D2	237 Sylvie PATRIT	<i>LE PALAIS SUR VIENNE</i>	R6
417 Pascal BRUNET	<i>CHARTRES</i>	D1	320 Dany BOSSER	<i>SAVENAY</i>	D2
358 Jean LELAN	<i>GRANVILLE</i>	D2	378 Monique SERRA	<i>CHABONS</i>	D2
			<u>3e agrès</u>		
			331 J-M DECONNINCK	<i>SAINT ANDRE LEZ LILLE</i>	D2
			401 Michelle AZNAR	<i>BRIGNAIS</i>	D1
			336 Minoun EL AZIMANI	<i>GIF SUR YVETTE</i>	D2
			452 Patricia GARCIA	<i>LA ROCHE SUR FORON</i>	D1
ENSEMBLES			<p>En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avertir la fédération et l'organisateur</p> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Les cases grisées correspondent aux juges notant les 6ème degré</p> </div>		
511 Manon QUETARD	<i>St DENIS EN VAL</i>	RA			
541 ROUSSEL Nicole	<i>ELOYES</i>	Sec			
<u>Exécution Individuelle</u>					
251 Martine TOILLION	<i>VILLEFRANCHE SUR SAONE</i>	R6			
249 Claire SIPP	<i>BERGHEIM</i>	R6			
<u>Exécution d'ensemble</u>					
351 Maryse LAMARQUE	<i>CHEMILLE</i>	D2			
425 Valérie CHAZAL	<i>ROIFFIEUX</i>	D1			
<i>Note de TENUÉ à mettre par l'ensemble des juges</i>					

CHAMPIONNAT FEDERAL " AINEES F2"

(suite)

POUTRE			SOL		
443 Claire DURIF	SIGOULES	RA	538 TERRE Annick	LANESTER	RA
447 Barbara FISCHER	BERGHEIM	Sec	404 Charlotte BASTIAN	STRASBOURG	Sec
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>		
229 Elizabeth MICOUD	CHABONS	R6	1 Dominique BARRAUX	VILLEFRANCHE SUR SAONE	F
211 Cyrielle DE CLERCK	CYSOING	R6	2 Simone BAVUSO	AMPLEPUIS	F
213 Colette DEREGNAUCOURT	BESANCON	R6	203 Annie BIDAUT	L'ISLE ADAM	R6
463 Véronique GRISSOLANGE	PUY GUILLAUME	D1	491 Lou MARGUERITE	ATHIS SUR L'ORNE	D1
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>		
243 Claudine PLESSY	POURRAIN	R6	212 Brigitte DEFOIS	CHEMILLE	R6
231 André MOLLARD	St JEAN DE MAURIENNE	R6	321 Fabienne BOURGEAIS	St FLORENT LE VIEIL	D2
302 Nadine ADAMO	CONDRIEU	D2	259 Valérie FAYOLLE	FEURS	R6
483 Béatrice LEFEVRE	TOUL	D1	371 Louis-Marie PLUMEJEAU	MAZE	D2
<u>3e agrès</u>			<u>3e agrès</u>		
252 Daniel TUSSING	INGERSHEIM	R6	223 Frédérique JAGLIN	PALaiseAU	R6
459 Christine GODIN	GRIGNY	D1	536 Céline BOUGANNE	GUERANDE	D1
347 Stéphanie HUBERT	VALOGNES	D2	247 Fernande SALOMON	St JEAN DE MAURIENNE	R6
383 Christine SQUEVIN	CHARLEVILLE MEZIERES	D2	480 Christelle LAUDIC	GRANVILLE	D1

En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avvertir la fédération et l'organisateur

Les cases grisées correspondent aux juges notant les 6ème degré

1er Horaire

Fédéral 2 Aînées

Contrôle des licences : 7 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 25

Compétition : 8 h à 10 h 45

			1er agrès
19	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS	Ensemble 1
21	OLYMPIQUE CLUB GIFFOIS	GIF SUR YVETTE	Sol 2
26	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	Barres 3
28	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	Barres 1
32	SAINTE AGNES	CHARTRES	Poutre 2
33	LES FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	Saut 1
40	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE	Poutre 1
93	LES BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE	Saut 2
97	EVEIL GYMNIQUE ROCHOIS	LA ROCHE SUR FORON	Sol 1
98	MONTJOIE	SAINT DENIS EN VAL	Barres 2
102	ASSOCIATION MUSICALE ET SPORTIVE	CHARNAY LES MACON	Ensemble 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 35

Compétition : 11 h 10 à 13 h 45

			1er agrès
8	AVENIR	CHEMILLE	Barres 3
9	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU	Saut 2
24	ARC EN CIEL	ORLIENAS	Barres 2
106	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	Ensemble 2
110	LES JEUNES	CHERENG	Sol 1
111	ASSOCIATION SAINT JO GYM	SAVENAY	Saut 1
115	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	Ensemble 1
122	AJA GYMNASTIQUE	MONTAIGU	Sol 2
128	LES ALGUES	CANDE	Barres 1
129	FLEURS DE FRANCE	VICHY	Poutre 1
131	ESPERANCE VAILLANTE	GRANVILLE	Poutre 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14h 00

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14 h 10

Compétition : 14 h 45 à 17 h 20

			1er agrès
55	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Ensemble 1
57	JEUNE GARDE	POURRAIN	Barres 3
59	ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	Saut 1
66	LA PALAISIEENNE SPORTS	PALaiseAU	Sol 2
74	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Poutre 1
75	CERLCE SAINT SEBASTIEN	BERGHEIM	Saut 2
85	L'ETENDARD	LA TALAUDIERE	Barres 1
86	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES	Poutre 2
87	JEUNESSE ATHLETIQUE	SANNOIS SAINT GRATIEN	Ensemble 2
90	ETOILE ATHISIENNE	ATHIS DE L'ORNE	Sol 1
92	SAINT LOUIS DE GONZAGUE	LIMOGES	Barres 2

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 55

Compétition : 17 h 30 à 20 h 05

			1er agrès
3	RAYON D'OR	PUY GUILLAUME	Barres 2
37	JEUNE GARDE	ELOYES	Sol 1
41	EQUIPES GYMNINIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	Ensemble 2
56	C.S.M.	ILE SAINT DENIS	Saut 1
61	AVENIR SPORTIF GYM	ROIFFIEUX	Barres 1
67	GYMNASTIQUE ESPERANCE	TOUL	Poutre 1
69	GARDE DU VOEU	HENNEBONT	Sol 2
88	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	Ensemble 1
91	SAINT LEON	SAINTE CROIX EN PLAINE	Saut 2
95	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	Poutre 2
108	SOCIETE SPORTIVE SAINTE ALOYSE	INGERSHEIM	Barres 3

F2 A**CONTROLE LICENCES****N°**

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 1996 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

le 3 Juillet 2010

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°-6°	6°		
	3° - 4°			
	5°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°-6°	6°		
	3° - 4°			
	5°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

CHAMPIONNAT Fédéral 3 AINÉES

LIEU

Parc des expositions

DIRECTEUR de CONCOURS

Magaly HARS

Joël LECLINCHE

RESPONSABLE des JUGES

Jean PARISSE

TABLEAU de REPARTITION Aînées P3 (art. 24 - p 42 PF 2010)

Nombre de gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	2	3	10	4

Organisation matérielle

Temps prévu pour une rotation : 10 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Barres à câbles	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Poutres	8	3 min au 1 ^{er} agrès puis 2 min
4 Sols dynamiques	8	3 min au 1 ^{er} agrès puis 2 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol – Ensemble

Contrôle des licences : Dans la course à côté des plateaux : respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **VERTE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « Sol 2 » deviendrait « Sol 1 ». ». S'il y a un tirage « Sol 3 » et un absent, le « Sol 3 » prendrait la place de l'absent.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

Les 2 premiers Juges des 3 premiers agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 5^{ème} degré », les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les juges.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Au 4^{ème} degré : 2 trampolins ou un double OBLIGATOIRES.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 4 bandes de sol. Les 5èmes degré passeront en première position. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

Mouvement d'ensemble :

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

Responsable des juges : **Jean PARISSÉ**

Appel des juges à : **7 h 30**

Réunion des juges à : **7 h 40**

Début des épreuves à **8 h 15**

CHAMPIONNAT FEDERAL "AINEES F3"

TABLE DE SAUT				BARRES			
492	Jean MARLANGUE	L'ISLE ADAM	RA	380	Brigitte SEZNEC	ACIGNE	RA
701	Alain CASTERS	MARQUETTE LEZ LILLE	Sec	428	Françoise CIRIEZ	LYON	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
102	Marie-Annick BERJONNEAU	LIMOGES	RL	101	Michel APPELGHEM	ESTAIRES	RL
219	Andrée GAVANT	BOURGOIN JAILLEU	R6	111	Claire LAFFARGE	TASSIN	RL
303	Fatiha ADNANE	TASSIN	D2	439	Thierry DETREZ	LYON	D1
479	Samia LARFI	POISSY	D1	423	Martine CHARLES	GOUVIEUX	D1
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
236	Dolorès PALUMBO	CLUSES	R6	12	Hélène PAIRE	FEURS	F
361	Pauline MACIEJEWSKI	CHERENG	D2	257	Sandra VITZIKAM	HERRLISHEIM	R6
304	Dominique ARNOULD	BOURG EN BRESSE	D2	344	Brigitte HACQUARD	BRIGNAIS	D2
335	Christian DRAGO	L'HORME	D2	430	Patricia COIGNET	LA TALAUDIÈRE	D1
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
241	Bernard PIEFFER	PARIS	R6	348	Meiggie JOANNON	CHAZELLES SUR LYON	D2
332	Emilie DELORME	ORLIENAS	D2	360	Céline LEVEUGLE	SAILLYS SUR LA LYS	D2
372	Dominique POIDEVIN	LA LANDE PATRY	D2	350	Catherine LADIRAY	CHALONS EN CHAMPAGNE	D2
522	Charles SANCHEZ	SORBIERS	D1	437	Marc DELORME	SILLINGY	D1
ENSEMBLES				<p>En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avertir la fédération et l'organisateur</p>			
532	Sabine VERRIERES	GRENOBLE	RA				
477	Sophie JOUINOT	ROYAN	Sec	<p>Les cases grisées correspondent aux juges notant les 5ème degré</p>			
<u>Exécution individuelle</u>							
207	Claire CHARIOU	ACIGNE	R6				
475	Christiane JEAN	ENTRE DEUX GUIERS	D1				
<u>Exécution d'ensemble</u>							
114	Geneviève RICCIARDELLI	GRENOBLE	RL				
366	Josiane NICOLINI	PARIS	D2				
<p><i>Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges</i></p>							

CHAMPIONNAT FEDERAL "AINEES F3"

(suite)

POUTRE			SOL		
601 Bernadette FROMAIN	BRIGNAIS	RA	542 APPELGHEM Christine	LA FERTE MACE	RA
406 Aurélie BEYNER	HERRLISHEIM	Sec	416 Patrick BOUVIER	SEYSSUEL	Sec
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>		
221 Reine GRANGERAT	CLUSES	R6	8 Nadège FRISON	BOURGOIN JALLIEU	F
245 Claudine RECOUVREUR	ROYAN	R6	116 M. O. VANDEVOOGHEL	ESTAIRES	RL
314 Caroline BERTHET	FEURS	D2	205 Isabelle BROE	MACON	R6
316 Sylvie BIDAULT	LUCE	D2	434 Maurine D'AGOSTINO	SAINT MIHIEL	D1
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>		
109 Bernard DENAEGEL	MARQUETTE LEZ LILLE	RL	6 Marie-Christine DESSEIGNET	TASSIN	F
256 Raymond VILLENEUVE	LIMOGES	R6	106 Chantal COCHETEL	LE LION D'ANGERS	RL
317 Sophie BIMIER	CHALONNES SUR LOIRE	D2	253 Colette VERDIER	LIMOGES	R6
427 Rosette CHOMETTON	CHAZELLES SUR LYON	D1	309 Anne-Marie BASTIDE	LYON	D2
<u>3e agrès</u>			<u>3e agrès</u>		
343 André GRANGET	MIRECOURT	D2	305 Jeanine ASTIER	SAINT GALMIER	D2
345 Pascal HERNANDEZ	AUBIERE	D2	341 Marie-Noëlle GOUIFFES	PLOUFRAGAN	D2
356 Anne LEFEVRE	BACCARAT	D2	312 Laurence BERT	NUITS SAINT GEORGES	D2
373 Suzanne PREVOST	ENTRE DEUX GUIERS	D2	368 Virginie OUVRARD	AUBIERE	D2
<u>4e agrès</u>			<u>4e agrès</u>		
382 Suzanne SPERY	ORLIENAS	D2	330 Hervé CROCHU	CHALONNES SUR LOIRE	D2
337 Raymond EQUIS	ROCHE LA MOLIERE	D2	418 Amandine BRUNONI	SERAINCOURT	D1
385 Eric THIEBLEMONT	SAINT MIHIEL	D2	359 Jocélyne LEONI	CHALONS EN CHAMPAGNE	D2
451 Christelle FRITEAU	CLERMONT FERRAND	D1	339 Sylvie FRITSCH	HERRLISHEIM	D1

En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avvertir la fédération et l'organisateur

Les cases grisées correspondent aux juges notant les 5ème degré

1er Horaire

Fédéral 3 Aînées

Contrôle des licences : 7 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 40

Compétition : 8 h 15 à 11 h

			1er agrès
22	JEANNE D'ARC	MARINGUES	Ensemble 2
34	LA SENTINELLE DES ALPES	GRENOBLE	Barres 3
42	GENETS D'OR DU LIMOUSIN	LIMOGES	Ensemble 1
45	SAINT ARBOGAST	HERRLISHEIM	Barres 2
49	LEGION SAINT MICHEL	SAINT MIHIEL	Saut 2
50	DUMONT D'URVILLE	CONDE SUR NOIREAU	Sol 2
51	P.E.S.D.	LYON	Poutre 2
52	AVENIR	BREST	Poutre 3
53	JEANNE D'ARC	CHALONNES SUR LOIRE	Poutre 1
62	ETOILE SPORTIVE MINIMES	CLERMONT FERRAND	Saut 1
63	VAILLANTES DE LA MARNE	CHALONS EN CHAMPAGNE	Sol 1
81	LA BACCHAMOISE	BACCARAT	Barres 1

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 35

Compétition : 11 h 10 à 13 h 45

			1er agrès
54	SOCIETE GYMNIQUE BALODOMERIENNE	SAINT GALMIER	Barres 1
73	L'EVEIL	CHALON SUR SAONE	Poutre 2
78	UNION FRATERNELLE	AUBIERE	Saut 1
83	EFFORT GYMNASIQUE	MIRECOURT	Poutre 1
84	UNION SPORTIVE	VALOGNES	Poutre 3
103	ENVOL DE FEURS	FEURS	Barres 2
104	AMICALE FERTOISE	LA FERTE MACE	Barres 3
107	EVEIL	MARANS	Ensemble 2
109	ALLIANCE SPORTIVE	TARARE	Ensemble 1
116	JEANNE D'ARC	LA LANDE PATRY	Saut 2
124	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	BEYNES	Sol 1
125	GYMNIC CLUB PLOUFRAGANAIS	PLOUFRAGAN	Sol 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14 h 10

Compétition : 14 h 45 à 17 h 20

			1er agrès
2	HERMINE CONCARNOISE GYMNASIQUE	CONCARNEAU	Saut 1
5	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS	Barres 1
6	UNION SPORTIVE GRIGNOISE	GRIGNY	Barres 2
7	SAINT MICHEL SPORTS	MARQUETTE LEZ LILLE	Poutre 3
12	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D'ANGERS	Barres 3
20	LE CRAN	TASSIN	Poutre 1
35	L'ELAN	LYON	Sol 2
36	ARC EN CIEL - LA FARANDOLE	SORBIERS	Saut 2
41	EQUIPES GYMNIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	Sol 1
72	LA SAINT LOUIS	POISSY	Ensemble 2
95	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	Ensemble 1
120	VAILLANTE ETOILE SPORTIVE CHAZELLOISE	CHAZELLES SUR LYON	Poutre 2

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 55

Compétition : 17 h 30 à 19 h 55

			1er agrès
10	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	Poutre 3
13	ASSOCIATION GYMNIQUE LA MANDALLAZ	SILLINGY	Sol 1
14	FLECHE ATHLETIC CLUB	PARIS	Ensemble 1
15	LA SANS PEUR	NUITS SAINT GEORGES	Poutre 2
29	A. GYMNIQUE	ROCHE LA MOLIERE	Ensemble 2
48	UNION SPORTIVE	L'HORME	Poutre 1
65	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE	Barres 1
80	LES VAILLANTES	BRIGNAIS	Saut 1
89	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Saut 2
119	SAILLY GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	Sol 2
132	LES MOUETTES	ROYAN	Barres 2

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 1996 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5°	5°	5°	5°	
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5°	5°	5°	5°	
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

CHAMPIONNAT Fédéral 2 JEUNESSES

LIEU

Parc de Expositions

DIRECTEUR de CONCOURS

Claire DARIUS

Monique SOURISSEAU

RESPONSABLE des JUGES

Elisabeth MORICET

TABLEAU de REPARTITION Jeunesses F2 (art. 24 - p 42 PF 2010)

Nombre de gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible		
	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	3	1	5	9

*si l'équipe a un 5^{ème}

→ elle peut mettre 5/4^{ème}

*si l'équipe n'a pas de 5^{ème}

→ elle peut mettre 6/4^{ème}

Organisation matérielle

Temps prévu pour une rotation : 12 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Barres	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
4 Sols dynamiques	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol – Ensemble

Contrôle des licences : Dans la cursive à côté des plateaux: respecter l'heure indiquée dans les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Retrait des dossier de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **ROSE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « Sol 2 » deviendrait « Sol 1 ». S'il y a un tirage « Sol 3 » et un absent, le « Sol 3 » prendrait la place de l'absent.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

Seuls les 2 premiers Juges du 1^{er} agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent le 5^{ème} degré si il y en a 1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les juges.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Au 4^{ème} degré : 2 tremplins ou un double OBLIGATOIRES.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes doivent se répartir au maximum sur tous les agrès.

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 4 bandes de sol.

Cette feuille vous permet d'organiser vos ordres de passage qui sont libres sauf pour le 5^{ème} degré qui passera en première positions.

Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

Mouvement d'ensemble :

Les gymnastes se répartissent sur deux rangs équilibrés. 5 minutes d'échauffement (dont un passage en musique possible).

Responsable des juges : **Elisabeth MORICET**

Appel des juges à : **7 h 30**

Réunion des juges à : **7 h 40**

Début des épreuves : **8 h 15**

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F2"

TABLE DE SAUT			BARRES					
470	Christelle HENNEQUIN	SOUSTON	RA	473	Annick HOUSSAIS	CANDE	RA	
415	Pascale BOURSE	MONTALIEU VERSIEU	Sec	364	Katia METTAHRI	SAINT GRATIEN	Sec	
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>					
11	Jean-Claude NICOLET	MORNANT	F	244	Véronique PRIN	LES SORINIERES	R6	
13	Monique RICHARD	ENTRE DEUX GUIERS	F	104	Claudine BIOJOUX	LE PALAIS SUR VIENNE	RL	
454	Régine GEIGER	INGERSHEIM	D1	338	Ginette FACEMAZ	CHARLEVILLE MEZIERES	D2	
488	Sylvie LUSSON	St FLORENT LE VIEL	D1	405	Claudie BELLANGER	CANDE	D1	
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>					
400	Marie-Claire REROLE	POURRAIN	D2	217	Freddy FOURNIER	NANTES	R6	
379	Blandine SEZNEC	ACIGNE	D2	230	Virginie MILLET	CHARNAY LES MACON	R6	
432	Florence CONSTANT	MONTROND LES BAIN	D1	239	Arlette PEAUD	ANDREZIEUX	R6	
334	Julie DESORMEAUX	CHERENG	D2	410	Marion BILLAUT	CONCARNEAU	D1	
<u>3e agrès</u>			<u>3e agrès</u>					
523	Gisèle SENCE	BREST	D1	240	Isabelle PEZET	PALaiseAU	R6	
524	Jean-Claude SIMON	SAVENAY	D1	449	GRIOT Patricia	SAINT LEU LA FORÊT	D1	
384	Véronique STRUB	Ste CROIX EN PLAINE	D2	357	Sophie LELAIS	BERGERAC	D2	
412	Michel BOSQUE	CAMPBON	D1	469	Sylvie HAYER	CHEMILLE	D1	
ENSEMBLES			<p>En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avertir la fédération et l'organisateur</p>					
503	Ariane PIAT	BESANCON						RA
419	Nadine CAILLETEAU	AIZENAY	Sec	<p>Les cases grisées correspondent aux juges notant les 5ème degré</p>				
<u>Exécution individuelle</u>								
10	Marie-France NAVES	ENGHEIN	F					
113	Anne-Marie REINOSE	BRUZ	RL					
<u>Exécution d'ensemble</u>								
4	Josette CAUCHON	LE LION D'ANGERS	F					
209	Maryvonne COMETTI	SAINT GALMIER	R6					
<p><i>Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges</i></p>								

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F2"

(suite)

POUTRE			SOL				
494	Marc MICHELET	PARIS	RA	234	Christine MUNIER	LA TOUR DU PIN	RA
444	Christine ESTOUP	LIMOGES	Sec	704	Lucie LEMENAGER	LA HAYE PESNEL	Sec
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>				
201	Françoise ANFRYE	SEYSSUEL	R6	3	Monique BOULLAY	PALAISEAU	F
210	Christine COUDERC	BERGERAC	R6	117	Manuella WEISS	Ste CROIX EN PLAINE	RL
322	Monique CARPENTIER	POISSY	D2	388	Sylvie VINCENT	St FLORENT LE VIEIL	D2
540	Céline RENAUDINEAU	NANTES	D1	537	Sandrine PERRIN	BEYNES	D1
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>				
218	Roselyne JOUSSEAUME	MONTAIGU	R6	14	Monique SENARD	LES SORINIÈRES	F
315	Roger BEZIER	SAVENAY	D2	324	Anne-Marie CHAINGNEAU	STRASBOURG	D2
311	Christian BERNARD	MORNANT	D2	225	Ghyslaine LAVAU	POURRAIN	R6
539	LAMBERSEND Noémie	CHAMPIGNEULE	D1	474	Elisabeth JARRIGE	LE PALAIS SUR VIENNE	D1
<u>3e agrès</u>			<u>3e agrès</u>				
369	Jean-Luc PASQUEAUX	GIF SUR YVETTE	D2	228	Anne MICHELET	PARIS	R6
445	Coralie FAVIER	CONCARNEAU	D1	435	Noellyne DAVIAUD	MARANS	D1
377	Sylvie SEGALARD	ENGHEIN LES BAINS	D2	250	Fabienne STEPPE	St ANDRE LEZ LILLE	R6
414	Jacques BOURSE	MONTALIEU VERCIEU	D1	409	Monique BIDAULT	LUCE	D2
<u>4e agrès</u>			<u>4e agrès</u>				
374	Tiphonie RAOULT	CHERENG	D2	353	Mélanie LANDEAU	BRUZ	D2
421	Christelle CAYZELLE	St ANDRE LEZ LILLES	D1	440	Andréa DIAS	BREST	D1
381	Martine SIBELLE	SAINT GALMIER	D2	354	Annie LARAT	ANDREZIEUX	D2
441	Nadine DIEUDONNE	SAILLY SUR LA LYS	D1	478	Bénédicte KNECHT	MONTROND LES BAINS	D1

En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avvertir la fédération et l'organisateur

Les cases grisées correspondent aux juges notant les 5ème degré

1er Horaire

Fédéral 2 Jeunesses

Contrôle des licences : 7 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 40

Compétition : 8 h 15 à 10 h 55

		1er agrès	
2	HERMINE CONCARNOISE GYMNASTIQUE	CONCARNEAU	Barres 2
5	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS	Poutre 3
8	AVENIR	CHEMILLE	Ensemble 1
12	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D'ANGERS	Sol 2
17	LA DOMREMY	BRUZ	Barres 1
18	ESPERANCE HERMINE	CAMPBON	Sol 1
30	GYM CLUB	MONTALIEU VERCIEU	Saut 2
48	UNION SPORTIVE	L'HORME	Poutre 1
72	LA SAINT LOUIS	POISSY	Saut 1
88	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	Poutre 2
91	SAINT LEON	SAINTE CROIX EN PLAINE	Ensemble 2
118	GYM SAINT EVRARD	CYSOING	Barres 3

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 35

Compétition : 11 h 10 à 13 h 25

		1er agrès	
33	LES FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	Barres 2
40	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE	Sol 2
57	JEUNE GARDE	POURRAIN	Sol 1
60	LES ECUREUILS	SOUSTONS	Ensemble 1
66	LA PALAISIEENNE SPORTS	PALAISEAU	Ensemble 2
71	ELAN GYM	LES SORINIERES	Barres 1
74	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Poutre 1
76	ETOILE DE SAINT LEU GYMNASTIQUE	SAINT LEU LA FORET	Barres 3
87	JEUNESSE ATHLETIQUE	SANNOIS SAINT GRATIEN	Poutre 2
99	A.S.C. BONNE GARDE	NANTES	Saut 1
100	CLUB STELLA	BERGERAC	Saut 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14 h 45

Compétition : 15 h à 17 h 15

		1er agrès	
1	Cercle Sportif Meinau	STRASBOURG	Poutre 2
4	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	Barres 2
10	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	Poutre 1
21	OLYMPIQUE CLUB GIFFOIS	GIF SUR YVETTE	Ensemble 2
25	LUCE SPORT GYM	LUCÉ	Sol 2
28	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	Saut 2
38	LE PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON	Barres 3
89	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Saut 1
108	Société Sportive Saint Aloyse	INGERSHEIM	Sol 1
119	SAILLY GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	Ensemble 1
132	LES MOUETTES	ROYAN	Barres 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 55

Compétition : 17 h 30 à 19 h 45

		1er agrès	
81	LA BACCHAMOISE	BACCARAT	Barres 1
101	LA DAUPHINOISE	COUBLEVIE	Barres 2
102	ASSOCIATION MUSICALE ET SPORTIVE	CHARNAY LES MACON	Poutre 3
111	ASSOCIATION SAINT JO GYM	SAVENAY	Poutre 2
117	UNION CHABONNAISE	CHABONS	Ensemble 2
121	AVANT GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN	Poutre 1
122	AJA GYMNASTIQUE	MONTAIGU	Ensemble 1
124	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	BEYNES	Sol 1
127	MOUETTES DU LAC	ENGHIEN LES BAINS	Sol 2
128	LES ALGUES	CANDE	Saut 2
130	LA CHAMPIGNEULLAISE	CHAMPIGNEULLES	Saut 1

F2 J**CONTROLE LICENCES****N°**

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

le 3 Juillet 2010

Fédéral 2 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5°	5°			
	3° - 4°				
	3° - 4°				
	3° - 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	5°				
	3° - 4°				
	3° - 4°				
	3° - 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

CHAMPIONNAT Fédéral 3 JEUNESSES

LIEU

Parc des expositions

DIRECTEUR de CONCOURS

Laure VEYRET

Kelly LEPEINTEUR JOLY

Marie-Agnès DEHAENE

RESPONSABLE des JUGES

Marie-France JUNOD

TABLEAU de REPARTITION Jeunesses F3 (art. 45 p.42 PF 2010)

Nombre de gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible	
	4 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	2	3	10

Organisation matérielle

Temps prévu pour une rotation : 14 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Barres	8	8 min au 1 ^{er} agrès puis 7 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol– Ensemble

Contrôle des licences : Dans la coursive à côté des plateaux : respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.

Les gymnastes seront numérotées A1,A2.... ou B1, B2... selon ce qui sera écrit dans la colonne du tirage au sort suivi de leur numéro de gymnaste.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **JAUNE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « Sol 2 » deviendrait « Sol 1 ». S'il y a un tirage « Sol 3 » et un absent, le « Sol 3 » prendrait la place de l'absent.

2 équipes se présenteront à chaque agrès, en veillant à ventiler le même nombre de filles de chaque association par agrès. L'échauffement se fera pour les 2 équipes en même temps.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

Les 2 premiers Juges des 3 premiers agrès (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 4ème degré », les autres gymnastes sont réparties indifféremment sur tous les jurys.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

Au 4^{ème} degré : 2 trempins ou un double OBLIGATOIRES.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes doivent se répartir au maximum sur tous les agrès.

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 4 bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique. Le passage des 4èmes est déterminé à l'avance : il passe en 1^{ère} positions.

Le Responsable d'agrès viendra gérer le passage des 2 associations ensemble

Mouvement d'ensemble :

Les gymnastes se répartissent sur deux rangs équilibrés. 5 minutes d'échauffement autorisé(dont un passage en musique possible).

Responsable des juges : **Marie-France JUNOT**

Appel des juges à : **7 h 40**

Réunion des juges à : **7 h 50**

Début des épreuves à : **8 h 40**

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F3"

TABLE DE SAUT				BARRES			
525	Marie-Jane SIMON	SAINTE MENEHOULD	RA	362	Guy MAGAT	TARARE	RA
702	Jean-Marie DUCHESNE	POISSY	Sec	468	Lydie HAMARD	LA LANDE PATRY	Sec
<u>1er agrès</u>				<u>1er agrès</u>			
110	Bernard FRANCOIS	HEM	RL	105	Patricia CELESTE	SARCELLES	RL
306	Elisabeth BARATAUD	LIMOGES	D2	476	Anaïs JOANNIC	ETEL	D1
346	Jeanne HERRBACH	WASSELONNE	D2	319	Jutta BONHOMME	PARIS	D2
442	Chloé DRAPEAU	LES HERBIERS	D1	433	François COURSIERE	MARINGUES	D1
<u>2e agrès</u>				<u>2e agrès</u>			
258	Marie-Luce VULIN	REPLONGES	R6	246	Gérard ROYER	CONDRIEU	R6
333	Patrick DEPOIVRE	SAINTE MENEHOULD	D2	367	Armand NUNES	CHARTRES	D2
307	Laurent BERBAT	CLERMONT FERRAND	D2	326	Mie-Françoise CHAUVOT	NUITS SAINT GEORGES	D2
453	GEGAT Mathilde	Etel	D1	508	Thierry PLACAIS	VALOGNES	D1
<u>3e agrès</u>				<u>3e agrès</u>			
363	Françoise MARTIN	RAON L'ETAPE	D2	365	Cécile JOLY	CHALON SUR SAONE	D2
327	Michel CLEMENT	BACCARAT	D2	501	Agnès PATOUILLARD	FIRMINY	D1
375	Lionel RENAUT	SORBIERS	D2	342	Hend GOURRAMI	L'ILE SAINT DENIS	D2
467	Jean-Michel HAMARD	CHARTRES	D1	349	Virginie JOSET	VILLENEUVE D'ASCQ	D2
ENSEMBLES				495	Myriam MIGLIORINI	St PIERRE D'ALBIGNY	D1
408	Marie-Laure BIBOLLET	THONES	RA	502	Gabriel PEREIRA MARTINS	CONDE SUR NOIREAU	D1
340	Catherine GALLAIS	PONTHIERRY	Sec	497	Danyel MORLET	SILLINGY	D1
<u>Exécution individuelle</u>				515	Isabelle REITZER	GRANVILLE	D1
112	Chantal MINTOFF	CHARLEVILLE MEZIERES	RL	En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avertir la fédération et l'organisateur			
329	Françoise CRAMPON	CAMPBON	D2				
<u>Exécution d'ensemble</u>				Les cases grisées correspondent aux juges notant les 4ème degré			
254	Genevieve VILLEMIN	RAON L'ETAPE	R6				
389	Francis WINTER	BACCARAT	D2				
<i>Note de TENUE à mettre par l'ensemble des juges</i>							

CHAMPIONNAT FEDERAL "JEUNESSES F3"

(suite)

POUTRE			SOL		
534 Yolande WILZIUS	<i>LANESTER</i>	RA	255 Jean-Luc VILLENEUVE	<i>LIMOGES</i>	RA
448 Pauline FORALOSSO	<i>COUBLEVIE</i>	Sec	438 Hugues DEQUICK	<i>MARQUETTE LEZ LILLE</i>	Sec
<u>1er agrès</u>			<u>1er agrès</u>		
226 Nicole LEGER	<i>CHALON EN CHAMPAGNE</i>	R6	108 Jeanine DELIOT	<i>BRIGNAIS</i>	RL
232 Marta MORGADO	<i>LYON</i>	R6	238 Martine PAUBEL	<i>REPLONGES</i>	R6
301 Amandine ADAMO	<i>CONDRIEU</i>	D2	318 Pierre BOCHE	<i>BACCARAT</i>	D2
429 Catherine CLAUSS	<i>WASSELONNE</i>	D1	328 Pascale COUILLEAULT	<i>St FLORENT LE VIEIL</i>	D2
<u>2e agrès</u>			<u>2e agrès</u>		
248 Luc SCHWEITZER	<i>L'ISLE ADAM</i>	R6	202 Evelyne BEAL	<i>ROCHE LA MOLIERE</i>	R6
355 Marie-Claude LECOUTRE	<i>VILLENEUVE D'ASCQ</i>	D2	208 Pascal COQUELET	<i>MARINGUES</i>	R6
431 Magali COIRON	<i>BOURG EN BRESSE</i>	D1	323 Catherine CELESTE	<i>SARCELLES</i>	D2
411 Marie-Elise BOD	<i>GOUVIEUX</i>	D1	376 Christine ROUDIER	<i>ROYAN</i>	D2
<u>3e agrès</u>			<u>3e agrès</u>		
206 Isabelle CALLEWAERT	<i>SILLINGY</i>	R6	224 Françoise LAURENT	<i>ORLIENAS</i>	R6
370 Odile PLANCHET	<i>ROCHE LA MOLIERE</i>	D2	214 Bernard DIJOUX	<i>LIMOGES</i>	R6
390 Nicole WATELET	<i>SARCELLES</i>	D2	242 Marie-Luce PIERUCCI	<i>PONTHIERRY</i>	R6
461 Justine GREAU	<i>BRUZ</i>	D1	387 Jean TRUSCELLO	<i>LYON</i>	D2
<u>4e agrès</u>			<u>4e agrès</u>		
325 Martine CHANOLLEAU	<i>ROYAN</i>	D2	220 Marie-Dominique GENTIAL	<i>FIRMINY</i>	R6
426 Marie-Ange CHIBI	<i>ILE SAINT DENIS</i>	D1	313 Marilyse BERT	<i>NUITS SAINT GEORGES</i>	D2
308 Corine BARDEL	<i>MAZE</i>	D2	386 Denise TORCHE	<i>BOURG EN BRESSE</i>	D2
481 Adeline LE CORRE	<i>CONDE SUR NOIREAU</i>	D1	310 Daniel BERENGUER	<i>BOUFFEMONT</i>	D2

En cas de désistement d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Proposer un remplaçant et avertir la fédération et l'organisateur

Les cases grisées correspondent aux juges notant les 4ème degré

1er Horaire

Fédéral 3 Jeunesses

Contrôle des licences : 7 h 40

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 50

Compétition : 8 h 35 à 12 h

			1er agrès
7	SAINT MICHEL SPORTS	MARQUETTE LEZ LILLE	Sol 1A
9	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU	Saut 2A
20	LE CRAN	TASSIN	Barres 1B
24	ARC EN CIEL	ORLIENAS	Barres 1A
27	SAINT JEAN BAPTISTE	VILLENEUVE D'ASCQ	Saut 2B
31	ESSOR DES CARNUTES	CHARTRES	Poutre 1B
36	ARC EN CIEL - La Farandole	SORBIERS	Ensemble 1A
39	ASSOCIATION SPORTIVE	SERAINCOURT	Poutre 2B
41	EQUIPES GYMNIQUES ADAMOISES	L'ISLE ADAM	Sol 2A
43	SAINT PIERRE SPORTS	SAINT PIERRE D'ALBIGNY	Saut 1B
65	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE	Poutre 2A
73	L'EVEIL	CHALON SUR SAONE	Poutre 1A
79	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	Saut 1A
84	UNION SPORTIVE	VALOGNES	Ensemble 1B
86	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES	Ensemble 2B
95	LA JOUVENCELLE	MONTROND LES BAINS	Ensemble 2A
123	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	Sol 1B
132	LES MOUETTES	ROYAN	Sol 2B

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h 10

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 20

Compétition : 11 h 10 à 13 h 25

			1er agrès
11	AUDACIEUSE NOTRE DAME DU MAS	FIRMINY	Sol 1B
13	ASSOCIATION DE LA MANDALLAZ	SILLINGY	Saut 1B
14	FLECHE ATHLETIC CLUB	PARIS	Saut 2B
15	LA SANS PEUR	NUITS SAINT GEORGES	Barres 1B
28	JEANNE D'ARC	CHARLEVILLE MEZIERES	Poutre 2A
29	A. GYMNIQUE	ROCHE LA MOLIERE	Poutre 1A
35	L'ELAN	LYON	Sol 2A
70	LA RAONNAISE	RAON L'ETAPE	Poutre 2B
58	EVOLUTION	BOUFFEMONT	Saut 2A
64	ELAN SPORTIF FEMININ	MACON	Ensemble 1B
72	LA SAINT LOUIS	POISSY	Sol 2B
77	AIGLONNE	SAINTE MENEHOULD	Sol 1A
80	LES VAILLANTES	BRIGNAIS	Ensemble 1A
81	LA BACCHAMOISE	BACCARAT	Ensemble 2A
82	L'ETELLOISE	ETEL	Saut 1A
89	ELAN SPORTIF ET ELFES	LIMOGES	Barres 1A
97	EVEIL GYMNIQUE ROCHOIS	LA ROCHE SUR FORON	Ensemble 2B
105	AVENIR	PONTHIERRY	Poutre 1B

3ème Horaire

Fédéral 3 Jeunesses

Contrôle des licences : 14 h 00

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14 h 10

Compétition : 15 h à 17 h

			1er agrès
16	A.F.S.C.	CLUSES	Barres 1A
17	La DOMREMY	BRUZ	Saut 1B
22	JEANNE D'ARC	MARINGUES	Poutre 1B
23	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	GOUVIEUX	Poutre 2A
33	LES FEUX FOLLETS	SAINT FLORENT LE VIEIL	Poutre 2B
34	LA SENTINELLE DES ALPES	GRENOBLE	Ensemble 1B
42	GENETS D'OR DU LIMOUSIN	LIMOGES	Saut 1A
44	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	Sol 1B
45	SAINT ARBOGAST	HERRLISHEIM	Sol 2B
46	LA CITADELLE	BESANCON	Sol 2A
47	ENTENTE SPORTIVE HAYLANDE	LA HAYE PESNEL	Barres 1B
50	DUMONT D'URVILLE	CONDE SUR NOIREAU	Ensemble 2A
51	P.E.S.D.	LYON	Ensemble 2B
52	AVENIR	BREST	Ensemble 1A
54	Société Gymnique Baldomérienne	SAINT GALMIER	Poutre 1A
68	L'ENVOLEE GYMNIQUE	ACIGNE	Sol 1A

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 40

Compétition : 17 h 30 à 19 h 45

			1er agrès
55	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	Saut 2B
59	ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	Poutre 2A
62	ETOILE SPORTIVE MINIMES	CLERMONT FERRAND	Barres 1A
63	VAILLANTES DE LA MARNE	CHALONS EN CHAMPAGNE	Poutre 1B
74	UNION SPORTIVE	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Poutre 2B
94	JEANNE D'ARC	MAZÉ	Saut 2A
96	LES ALOUETTES	LES HERBIERS	Saut 1B
100	CLUB STELLA	BERGERAC	Sol 2B
103	ENVOL DE FEURS	FEURS	Ensemble 2B
104	AMICALE FERTOISE	LA FERTE MACE	Poutre 1A
110	LES JEUNES	CHERENG	Barres 1B
112	AIZENAY GYM	AIZENAY	Sol 2A
113	GYM THONES VALLEE	THONES	Sol 1B
114	LA VAILLANTE	HEM	Ensemble 2A
116	JEANNE D'ARC	LA LANDE PATRY	Saut 1A
126	CERCLE SAINT LAURENT	WASSELONNE	Ensemble 1B
131	ESPERANCE VAILLANTE	GRANVILLE	Ensemble 1A
133	GYMNASTIQUE BROTIME	BRIEY	Sol 1A

F3 J**CONTROLE LICENCES****N°**

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

le 3 Juillet 2010

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3° ou 4°	4°	4°	4°	
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				

Inscrire la lettrele N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3° ou 4°	4°	4°	4°	
	3° ou 4°				
	3° ou 4°				

Inscrire la lettrele N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.



Dimanche 4 juillet 2010

10 h 30 Accueil des gymnastes

Au parc des expositions



10h45 RASSEMBLEMENT DES JEUNES

au parc des expositions

14 h FESTIVAL

au parc des expositions



PROGRAMME du FESTIVAL

- Défilé des drapeaux des associations
- Défilé et présentation des associations
- Entrée des Juges
- Entrée des gymnastes de l'Elan Sportif et Elfes de Limoges
- Entrée des trophées fédéraux
- Mot du Président général de la FSCF
- Mouvement d'ensemble "Aînées"
- Palmarès "Aînées" Fédéral 2 et Fédéral 3
- Transmission du trophée de Limoges à Chalon sur Saône
- Prestation de l'Elan Sportif et des gymnastes F2-F3
- Mouvement d'ensemble "Jeunesses"
- Palmarès "Jeunesses" Fédéral 2 et Fédéral 3
- Défilé des championnes F2 et F3
- Mouvement d'ensemble "Jeunesses" (bis)

CONSIGNES pour les DIFFÉRENTES FESTIVITÉS

A- ENTRAINEURS :

Pour toutes les manifestations, SURVETEMENT aux couleurs de leur association et chaussures à dominante blanche (voir tenue des entraîneurs).

B- GYMNASTES :

- Pour le RASSEMBLEMENT et DEFILE :
 - Soit survêtement du club, soit justaucorps du club.
 - Soit tee-shirt uniforme et corsaire, short de gym autorisé MAIS respecter l'uniformité.
 - Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
 - Chaussons blancs ou chaussures blanches légères.
- Pour le FESTIVAL:
 - justaucorps
 - **ATTENTION** la piste autour du stade n'a pas de pelouse, il est donc impératif que vos gymnastes soient ballerines ou chaussons blancs
 - Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)

C- PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

D- RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération,

- Durant le rassemblement des jeunes (qui fait partie du Fédéral à part entière) :
 - respecter l'horaire
 - participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un Rassemblement qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde, de confessions différentes à travers la joie d'être ensemble et de chanter ensemble.
- Durant le défilé :
 - gymnastes par 5, la pancarte au milieu de la 1^{ère} rangée
 - veiller à la tenue de vos gymnastes
- Durant le festival :
 - respecter l'horaire
 - être attentifs aux instructions des membres de la C.F.G.F

CONSIGNES pour le FESTIVAL

Début du festival à 14h, fin vers 16h00

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.F.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous remercions.

- A 13h30 RASSEMBLEMENT derrière le parc des expositions (devant les escaliers) .
- Défilé dans le parc des expositions
 - Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes
 - Gymnastes par vague de 5 : moniteurs répartis sur la gauche
- Ordre du défilé
 - Les drapeaux des associations
 - Les associations
 - Les Juges
 - Elan Sportif et Elfes de Limoges
 - Les trophées fédéraux

NOTA : les Jeunesses effectueront 2 fois le mouvement d'ensemble.

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, se rassemblent après le palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Les coupes et les palmarès ne seront remis qu'à partir de 16 heures à l'accueil.

DEMANDE de MODIFICATION

de la HAUTEUR des BARRES ASYMETRIQUES

(à effectuer après le contrôle des licences avant chaque horaire)

COMPETITION : CHAMPIONNATS FEDERAUX **CATEGORIE** : _____

Date : **Lieu** :(1)

ASSOCIATION : N°.....(1)

(1) à compléter

N° gyms	NOMS et Prénoms	Autorisation accordée	
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		A compléter par la Pte du JURY	

- Les deux barres doivent être montées de la même hauteur.
- Elles doivent être remises après utilisation à la hauteur réglementaire.

Nom et signature du
demandeur (entraîneur)

Nom et signature de la (ou du)
Responsable du Jury

RAPPEL :

Une gymnaste est autorisée à monter les barres après contrôle de la (ou du) Responsable du Jury sous les conditions suivantes :

- que les pieds de la gymnaste, en suspension à la barre supérieure, touchent le tapis
- OU que le bassin de la gymnaste, en suspension à la barre inférieure, touche le tapis

NB :

- l'écartement maximal des barres est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire, et le reste tout le temps de la compétition.